



PRÉFÈTE DE L'ORNE

CABINET
Bureau de la Sécurité Intérieure

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Plan de servitudes aéronautiques de dégagement
de l'aérodrome de Bagnoles de l'Orne - Couterne**

Par arrêté n° 1013-18-0001 en date du 15 janvier 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de vingt deux jours, et prescrite du **vendredi 2 février 2018 au vendredi 23 février 2018 inclus**.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Jean TARTIVEL. En cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

- Pendant la durée de l'enquête, le dossier et les différentes informations relatives à l'enquête sont consultables : à la mairie de Bagnoles de l'Orne Normandie aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie et sur internet à l'adresse suivante : www.orne.gouv.fr.
- Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Orne – Direction du Cabinet – Bureau de la Sécurité Intérieure – 39 rue Saint Blaise – 61018 ALENÇON Cedex – dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.
- Sur un poste informatique au point d'accès numérique de la cité administrative place Bonet à Alençon aux jours et heures d'ouverture de la cité.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire d'enquêteur selon le calendrier suivant :

Vendredi 2 février 2018	9 h à 12 h	Mairie de Bagnoles de l'Orne Normandie
Jeudi 8 février 2018	9 h à 12 h	Mairie de la Ferté Macé
Samedi 17 février 2018	9 h à 12 h	Mairie de Bagnoles de l'Orne Normandie
Vendredi 23 février 2018	14 h à 17 h	Mairie de Bagnoles de l'Orne Normandie

Le public pourra formuler ses observations par courriel, en indiquant l'objet de l'enquête, transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-bsi@orne.gouv.fr.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent être adressées par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur aux adresses suivantes :

Préfecture de l'Orne-

- Direction du Cabinet – Bureau de la Sécurité Intérieure - 39 rue St Blaise
61018 ALENÇON CEDEX
ou à la

- Mairie de Bagnoles de l'Orne Normandie - Allée Aloïs Monnet - 61140 Bagnoles-de-l'Orne

Les observations formulées par voie postale et par voie électronique sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Bagnoles de l'Orne Normandie ou sur le site des services de l'Etat dans l'Orne à l'adresse suivante www.orne.gouv.fr pendant une durée d'un an à compter de la réception.

A l'issue de la procédure, le plan sera approuvé et rendu exécutoire par arrêté ministériel si les conclusions sont favorables, ou par décret en Conseil d'Etat dans le cas contraire.